



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

E/ECE/1352
14 février 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

Cinquante-deuxième session
(Point 5 d) de l'ordre du jour provisoire)

**RESOLUTIONS ET DECISIONS DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE QUI ONT UNE INCIDENCE
SUR LES TRAVAUX DE LA CEE**

Note du Secrétaire exécutif

Chaque année la CEE contribue à l'établissement de rapports demandés par le Conseil économique et social et l'Assemblée générale. En application des résolutions/décisions adoptées par le Conseil économique et social à ses sessions de 1995 et 1996, la CEE établira trois rapports et collaborera à l'établissement de 16 autres rapports devant être soumis à la session de 1997. Au moment de la rédaction de la présente note, les demandes découlant de la cinquante et unième session (1996) de l'Assemblée générale concernant les rapports à soumettre à l'Assemblée générale à sa cinquante-deuxième session n'avaient pas été communiquées. Toutefois, il convient de noter que la CEE a établi un rapport et a collaboré à l'établissement de 16 autres rapports soumis à la cinquante et unième session de l'Assemblée générale.

Il s'agit là d'une tâche extrêmement prenante. Dans le cadre de la réforme globale, les pays membres voudront peut-être étudier la possibilité de rationaliser le mécanisme d'établissement des rapports et de réfléchir à la bonne utilisation de ceux-ci.

1. On trouvera dans la présente note des renseignements succincts sur les résolutions et décisions pertinentes que le Conseil économique et social et l'Assemblée générale ont adoptées depuis la cinquante et unième session de la Commission et auxquelles celle-ci a dû ou devra donner suite.

2. L'attention des pays membres est appelée sur le fait que l'établissement des rapports demandés par le Conseil économique et social et par l'Assemblée générale impose un gros travail de coordination et de rédaction au Bureau du Secrétaire exécutif et que les divisions doivent aussi consacrer beaucoup de temps à cette activité.

3. Jusqu'à présent, il ne semble pas que ces rapports aient été pleinement mis à profit dans le cadre des mécanismes d'information et de coordination au niveau mondial. Vu que les commissions régionales suivent une démarche qui ressortit à la fois à l'approche descendante et à l'approche ascendante, ces rapports devraient être conçus avant tout comme des instruments propres à permettre de faire connaître aux autres régions ou aux entités à vocation mondiale les réalisations de la CEE susceptibles de les intéresser. De plus, ces rapports devraient montrer comment la CEE contribue à l'exécution des mandats intergouvernementaux arrêtés au niveau mondial.

RAPPORTS ETABLIS PAR LA CEE

4. La CEE fait directement rapport chaque année au Conseil économique et social. En 1997, outre leur propre rapport, les commissions régionales devront en principe soumettre un rapport sur le suivi des conférences mondiales et sur le processus de réforme qu'elles ont engagé.

5. En application de la décision 1996/301 du Conseil économique et social, la CEE établira également un rapport sur la périodicité des amendements aux Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses. A cet égard, il convient de noter qu'à la reprise de sa session, en novembre 1996, le Conseil économique et social a approuvé la participation en tant que membres à part entière de l'Australie et de l'Espagne aux travaux de son Comité d'experts. Comme suite à la demande formulée par le Conseil économique et social dans sa résolution 1995/48, la CEE et la CEA feront rapport sur la liaison fixe Europe/Afrique à travers le détroit de Gibraltar.

6. La CEE a établi, en collaboration avec toutes les entités concernées du système des Nations Unies, la Banque mondiale et le FMI, le rapport du Secrétaire général sur l'intégration des pays en transition dans l'économie mondiale. En application de la résolution 49/106, ce rapport a été présenté à l'Assemblée générale à sa cinquante et unième session. Un rapport analogue sera établi pour la cinquante-troisième session en 1998.

CONTRIBUTION DE LA CEE A L'ETABLISSEMENT DE RAPPORTS

7. La CEE a été priée de contribuer à l'établissement de 17 rapports pour la session de 1997 du Conseil économique et social (voir annexe I). Au moment de la rédaction de la présente note, les demandes découlant de la cinquante et unième session (1996) de l'Assemblée générale concernant les rapports à soumettre à l'Assemblée générale à sa cinquante-deuxième session

n'avaient pas été communiquées; toutefois il convient de noter que la CEE a établi un rapport et a collaboré à l'établissement de 16 autres rapports soumis à la cinquante et unième session de l'Assemblée générale (annexe II).

AUTRES ACTIVITES

8. Parallèlement à l'établissement de rapports, un certain nombre de résolutions prévoient l'adoption de mesures de suivi ou l'exécution d'activités spécifiques. Par exemple, dans les résolutions relatives à la suite donnée aux conférences et sommets mondiaux organisés sous les auspices des Nations Unies, l'Assemblée générale a prié les commissions régionales de renforcer les mécanismes de consultation interorganisations au niveau régional en vue de mettre sur pied des activités de suivi et autres au niveau régional à l'appui des objectifs arrêtés par les conférences mondiales des Nations Unies.

9. Dans sa résolution A/51/L.55 relative à la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social, l'Assemblée générale a invité à nouveau les commissions régionales, agissant dans les limites de leur mandat et en collaboration avec les organisations intergouvernementales et les banques régionales, à réunir tous les deux ans des responsables politiques de haut niveau afin qu'ils examinent les progrès accomplis. L'Assemblée générale s'est félicitée que le Gouvernement autrichien ait proposé d'accueillir à Vienne, au début de 1998, une réunion régionale consacrée au suivi du Sommet. La CEE procédera à des consultations pour définir précisément son rôle dans l'organisation de cette réunion.

10. Dans sa résolution 50/107 relative à l'élimination de la pauvreté, l'Assemblée générale a décidé de célébrer en 1996 l'Année internationale pour l'élimination de la pauvreté et a proclamé la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté. Dans le cadre de la célébration de l'Année internationale, la CEE a organisé en novembre 1996, en collaboration avec l' American Association of Retired Persons et le Fonds des Nations Unies pour la population, un atelier consacré à la protection sociale, à la pauvreté et aux personnes âgées à risque. Les recommandations de l'atelier ont été transmises au Conseil économique et social par la Commission du développement social.

11. Beaucoup d'autres résolutions de l'Assemblée générale, comme celle relative à la coopération avec les milieux économiques, ont une incidence sur les travaux de la CEE même si elles ne mentionnent pas expressément les commissions régionales. En conséquence, le secrétariat de la CEE examine attentivement les résolutions de l'Assemblée générale afin de prendre les mesures appropriées et, comme indiqué plus haut, de fournir, lorsqu'il y a lieu, des éléments de fond pour l'élaboration des rapports du Secrétaire général.

ANNEXE I

LISTE DES RAPPORTS DESTINES AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL EN 1997
QUI DOIVENT ETRE ETABLIS PAR LA CEE OU AVEC SON CONCOURS

Numéro de la résolution	Titre	Point de l'ordre du jour	Département ou bureau
1995/48	Liaison fixe Europe/Afrique à travers le détroit de Gibraltar	30	CEA/CEE
1995/53	Protection du consommateur	16	Département de la coordination des politiques et du développement durable
1996/1	Arrangements institutionnels pour l'application du Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (E/1996/28)	6 a)	PNUE
1996/2	Suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/1996/25)	6 f)	Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques
1996/6	Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (E/1996/26)	5 e)	Département de la coordination des politiques et du développement durable
1996/7	Suivi du Sommet mondial pour le développement social et rôle futur de la Commission du développement social (E/1996/29)	5 f)	Idem
1996/31	Relations aux fins de consultations entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations non gouvernementales (E/1995/L.25 et Corr.1)	10	Idem
1996/34	Plan à moyen terme à l'échelon du système en ce qui concerne la promotion de la femme, 1996-2001 (E/1996/L.3)	5 e)	Idem
1996/41	Application de la résolution 50/227 de l'Assemblée générale; mécanisme d'examen (E/1996/L.50)	3 b)	Idem

Numéro de la résolution	Titre	Point de l'ordre du jour	Département ou bureau
1996/43	Renforcement de la collaboration entre le système des Nations Unies pour le développement et les institutions de Bretton Woods (E/1996/L.48)	6 e)	Idem
1996/44	Coordination des activités des organisations du système des Nations Unies dans le domaine de l'énergie (E/1996/L.40)	6 e)	Idem
1996/45	Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (E/1996/L.35 et E/1996/SR.52)	6 h)	DAH
1996/46	Coopération régionale dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes (E/1996/L.41 et E/1996/SR.52)	7	Commissions régionales
1996/49	Prise en compte des grandes questions relatives aux ressources minérales dans l'application du programme Action 21 (E/1996/L.32)	6 d)	Département de la coordination des politiques et du développement durable
1996/50	Mise en valeur et gestion intégrées des ressources en eau (E/1996/L.29)	6 d)	Idem
Numéro de la décision	Titre	Point de l'ordre du jour	Département ou bureau
1996/243	Rapport de la Commission du développement social sur sa session extraordinaire de 1996 et ordre du jour provisoire et documentation de la trente-cinquième session de la Commission (E/1996/29)	5 f)	Idem
1996/258	Le droit au développement (E/1996/L.18 et Add.1)	5 d)	Centre pour les droits de l'homme
1996/301	Périodicité des amendements aux Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses (E/1996/L.52)	6 a)	CEE
1996/306	Rapport du Comité des ressources naturelles sur les travaux de sa troisième session et ordre du jour provisoire et documentation pour la quatrième session du Comité (E/1996/31)	6 d)	Département de la coordination des politiques et du développement durable
1996/310	Intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans tous les programmes et politiques	4 a)	Idem

ANNEXE II

LISTE DES RAPPORTS ETABLIS PAR LA CEE OU AVEC SON CONCOURS
POUR LA CINQUANTE ET UNIEME SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- 49/100 Mesures spécifiques en faveur des pays insulaires en développement
- 49/106 Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale
- 50/18 Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud
- 50/58E Assistance économique aux Etats qui subissent le contrecoup de l'application des résolutions du Conseil de sécurité imposant des sanctions contre la République fédérative de Yougoslavie
- 50/81 Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà
- 50/82 Assistance au déminage
- 50/95 Commerce international et développement
- 50/97 Action spécifique en rapport avec les besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral
- 50/112 Elaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse ou par la désertification
- 50/116 Application des décisions de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits Etats insulaires en développement
- 50/119 Coopération économique et technique entre pays en développement et Conférence des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud
- 50/120 Examen triennal des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
- 50/124 Application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement
- 50/130 Programmes de communication pour le développement dans le système des Nations Unies
- 50/141 Année internationale des personnes âgées : vers une société pour tous les âges
- 50/161 Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social
- 50/203 Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et application intégrale de la Déclaration de Beijing et du Programme d'action
